

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 MAI 2022

Lieu : notre local à Trélex

Heure : 20h00

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale
3. Rapport du Président et approbation
4. Rapport du Trésorier et approbation
5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation
6. Rapport des responsables des activités et approbation
7. Fixation des cotisations
8. Membres
9. Election du comité
10. Election des vérificateurs de comptes
11. Propositions du comité
12. Propositions individuelles
13. Questions diverses

1. Accueil et bienvenue

A 20h05, notre président ouvre la séance en présence de 26 personnes, dont les 5 membres du comité. 23 personnes se sont excusées et plus de 100 personnes n'ont pas réagi à notre convocation.

2. Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale

Le PV est accepté, sans remarque, ni opposition. Une seule personne s'abstient, motivant son choix par le fait qu'il faut toujours au moins une abstention pour le procès-verbal.

3. Rapport du Président et approbation

Jean-Marc Bonvin est heureux d'enfin pouvoir à nouveau tenir une assemblée en présence des membres, après 2 ans d'assemblées électroniques, difficiles pour beaucoup de personnes.

Il rappelle que le club a été fondé en 1992... et qu'il fête donc ses 30 ans cette année.

Au 31 décembre, le club comptait 151 membres, dont 26 familles, 6 membres passifs et 4 membres honoraires.

En 2021, nous avons accueilli 5 nouveaux membres et avons dû déplorer 10 démissions et 1 décès.

De plus, 16 membres n'ayant pas payé de cotisation ont été radiés, conformément à nos statuts.

Durant ces 2 ans de quasi fermeture, les techniciens sont restés actifs et, suite à notre demande, nous avons eu le plaisir de bénéficier d'une remise de loyer de 6 mois, octroyée par la Municipalité de Trélex. Lors d'une prochaine manifestation festive, le Municipal qui a signé la lettre sera invité à y participer.

4. Rapport du Trésorier et approbation

René Volery commence par le compte d'exploitation et nous fait remarquer que, au niveau des dépenses, certains postes sont à 0.- suite à l'arrêt des activités habituelles.

En réponse à une question, au niveau des dépenses, le poste enseignement correspond aux soirées à thème, dédoublées en après-midis et soirs afin de permettre aux personnes ne voulant plus sortir la nuit et craignant les problèmes routiers en hiver de participer également.

Interrogé sur le poste "impôts", notre trésorier, après réflexion, signale que, même pour une association sans but lucratif, des impôts sont dus sur la fortune, mais généralement rétrocédés par la suite. Il s'agit finalement d'une opération blanche.

Au bilan final, et grâce au don de la Commune de Trélex, un léger bénéfice de 624.60 se dégage.

Enfin, l'érosion des membres perdure mais n'a heureusement pas augmenté.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Monique Bezençon lit le rapport, établi avec Michel Genton.

Il en ressort que la comptabilité et les comptes concordent avec les sondages effectués dans la comptabilité.

Les vérificateurs recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge aux vérificateurs, ainsi qu'au trésorier.

Le rapport est approuvé par applaudissements et décharge donnée dans un même élan.

6. Rapport des responsables des activités

En préambule, Jean-Marc Bonvin signale qu'il est le seul à mettre des activités en place, donc qu'il est seul à avoir quelque chose à en dire !

Jean-Marc Bonvin – soirées techniques :

Elles commencent à 16h00 et ont lieu sur rendez-vous avec un bref descriptif du problème, ce qui permet de se préparer et de gagner passablement de temps.

Jean-Marc Bonvin – soirées cinéma :

Le succès de ces soirées est toujours d'actualité avec 10 à 15 personnes présentes.

Jean-Marc Bonvin – soirées à thème :

Suite à la demande de Malou, il y a également une "soirée à thème" l'après-midi, ce qui arrange grandement les personnes qui ont du mal à sortir la nuit. Le même thème est ainsi à disposition 2 fois pour celles et ceux qui ne peuvent pas venir une fois ou l'autre.

Une nouveauté a également été instaurée avec la possibilité de visioconférence. Ça marchouille et c'est un peu difficile, du point de vue du son, mais ça ne vaudrait pas la peine de dépenser beaucoup d'argent pour améliorer la connexion... pour un jour par mois !

Michel Genton lui propose de refaire un essai avec Zoom, qui est gratuit jusqu'à 40 participants, et le président signale que ce programme pose problème au niveau de la confidentialité.

Jean-Marc fait part de son insatisfaction par rapport au peu de participants à ces soirées parce qu'elles sont là pour transmettre, ce qui est aussi l'âme du club.

La prochaine fois le thème sera le changement de nos mots de passe.

Chantal Croset soulève un problème en disant que, s'il y a souvent aussi peu de personnes, c'est effectivement parce que les thèmes ne sont plus à notre portée

En fin d'assemblée, plusieurs personnes ont relevé que ses présentations sont certainement très intéressantes, mais hors de portée de la plupart des participants.

Michel Genton dit qu'il faut absolument revenir aux thèmes basiques mais ce n'est pas ce que Jean-Marc affectionne...

7. Fixation des cotisations

Les cotisations restent inchangées pour l'année 2023.

8. Membres

Ce point, déjà traité dans le rapport du président, est remplacé par un changement dans le comité.

En effet, la secrétaire quitte sa fonction et il faut absolument la remplacer.

Pour le président, la secrétaire est une personne très importante : elle gère le club et ses membres et Jean-Marc dit qu'il la regrette déjà.

Son travail est salué par des applaudissements.

Ce soir, personne ne se propose ni ne propose quelqu'un.

Ces derniers temps, plusieurs personnes ont parlé à Jean-Marc d'un membre, mais il ne l'a pas encore approché et va devoir le faire prochainement.

9. Election du comité

Le comité, comme à chaque assemblée, démissionne en bloc et est réélu par acclamations. Toutefois le poste de secrétaire reste vacant !

10. Election des vérificateurs de comptes

Monique Bezençon et Michel Genton acceptent de se représenter, ce dont nous les remercions.

11. Propositions du comité

Geneviève Henet est en train de préparer la soirée festive marquant les 30 ans du club. La seule chose qu'elle peut actuellement nous dire est que celle-ci devrait avoir lieu un vendredi soir de fin octobre (sauf résurgence de Covid !).

Notre président nous lit la liste des personnes, dûment convoquées personnellement à cette AGO, qui, par leur fidélité de 20 ans et plus, se verront remettre une attention après la séance. Pour la plupart, il s'agit d'une bonne bouteille de vin.

Ces membres fidèles sont chaleureusement applaudis.

12. Propositions individuelles

Dans les discussions, on discute à nouveau du poste de secrétaire.

Edith Dufour rappelle que le comité doit compter 5 membres, faute de quoi les décisions prises pourraient être invalidées.

L'information avait été diffusée tant dans la Newsletter que dans la convocation à l'AGO, et même si les membres ne sont pas forcément très jeunes, il faut impérativement trouver quelqu'un de toute urgence car, pour la secrétaire, cette situation est inacceptable !

13. Questions diverses

Michel Genton signale que, dès le 1^{er} juin, les login Google se feront en 2 étapes (comme la plupart des connexions bancaires), ce qui risque de poser énormément de problèmes... et il encourage les techniciens à partir en forêt sans téléphone pendant quelques jours !

La séance est levée à 21h05 et se prolonge avec un apéritif.